

Drogues et criminalité : Réflexions sur la légalisation des drogues et autres substances illégales

Tim Quigley, Chuck Doucette et Pierre Lescadre
Service de sensibilisation aux drogues de la GRC

La légalisation est un sujet d'actualité. En effet, divers groupes dans la société proposent de légaliser non seulement la marijuana mais aussi d'autres substances illégales dangereuses. Bien que ces groupes aient des objectifs différents, leurs arguments sont habituellement similaires et nombreux sont les gens qui ont été mal informés à ce sujet. Voici une liste de certaines de leurs affirmations.

Affirmation	Faits
1. <i>Le danger provient de la nature illégale des drogues et non pas de leurs effets.</i>	<p>Le crime, la violence et la consommation de drogues sont indissociables. La légalisation diminuerait seulement la <u>perception</u> du risque associé à la consommation. En réalité, la légalisation ne modifierait en rien la composition chimique des drogues ou leur incidence sur le comportement.</p> <p>Il est beaucoup plus facile de prévenir une mauvaise habitude que de s'en débarrasser.</p>
2. <i>La légalisation des drogues réduirait la criminalité et la violence.</i>	<p>Il est vrai que le besoin d'argent est à l'origine de plusieurs crimes liés à la drogue mais pas de tous. Les effets causés par les drogues psychoactives sont la cause d'actes de violence et de destruction. La violence conjugale, les sévices faits aux enfants et la conduite avec facultés affaiblies en sont des exemples. La légalisation des drogues et une facilité <u>accrue</u> à s'en procurer augmenteraient le nombre de tels crimes.</p>
3. <i>Le caractère illégal des drogues est à l'origine des guerres de territoire, des activités des gangs et des crimes liés aux drogues.</i>	<p>En réalité, plus de crimes sont commis par des gens avec des facultés affaiblies par la drogue que par les gangs dans le cadre de leurs luttes internes. Ces crimes ne cesseront pas simplement à cause de la légalisation des drogues. Les criminels professionnels qui tirent actuellement profit du commerce des stupéfiants ne feraient que se mettre à la recherche de nouvelles sources de revenus. En effet, à la révocation de la prohibition de l'alcool, les organisations criminelles ont simplement tourné leur attention vers d'autres crimes.</p>

Affirmation	Faits
4. <i>Avec la légalisation, les consommateurs n'auraient plus à commettre de crimes pour se procurer de la drogue.</i>	La légalisation ne changerait rien au fait que les consommateurs ont besoin d'argent pour acheter leur drogue. Les toxicomanes commettent des crimes en vue d'obtenir de l'argent pour satisfaire d'autres besoins que la drogue. Plusieurs ne travaillent pas et n'ont aucune source de revenus légitimes et commettent donc des crimes pour survivre.
5. <i>La nature illicite de la production, du trafic et de la consommation de drogues encourage la criminalité et la violence. La légalisation ferait disparaître les énormes profits et éliminerait le marché noir.</i>	À moins de rendre <u>toutes</u> les drogues illicites accessibles à tous, sans égard à l'âge ou à l'occupation, gratuitement, en quantités et en combinaisons illimitées, il y aura toujours un marché noir. Les drogues devraient être les plus pures possible car les usagers cherchent toujours à obtenir les effets maximums.
6. <i>La légalisation n'augmenterait pas la consommation ni le nombre de toxicomanes.</i>	Plusieurs personnes ne consomment pas de drogues à cause des risques associés à ces substances. Une étude réalisée par l'Université Harvard démontre qu'une baisse de la perception du risque associé à la consommation de drogues entraîne une hausse de la consommation et vice-versa. L'étude a aussi révélé que l'accoutumance croît avec l'augmentation de la consommation. La banalisation de l'usage du cannabis chez les jeunes en est un parfait exemple.
7. <i>Beaucoup de gens choisiraient quand même de ne pas consommer de drogues advenant leur légalisation, tout comme c'est le cas pour l'alcool et le tabac.</i>	La légalisation envoie le message que la consommation de drogues est acceptable et encourage l'usage chez ceux, y compris les jeunes, qui n'en prennent pas. Par exemple, lorsque les tabous sociaux entourant la sexualité des adolescents sont tombés, le taux de naissances illégitimes a grimpé en flèche. L'accessibilité du jeu est un autre exemple concret.
8. <i>La légalisation pour les adultes n'augmentera pas la consommation chez les jeunes.</i>	Les études démontrent que la consommation de drogues par des adultes à la maison entraîne une augmentation de l'usage chez leurs enfants. Une fois les drogues légalisées, facilement accessibles et socialement acceptables, il sera plus difficile d'en diminuer l'attrait par des programmes de sensibilisation et de prévention. Restreindre la consommation par une limite d'âge, comme dans le cas du tabac et de l'alcool, reviendrait à glorifier ceux qui en font usage avant l'âge légal. Il ne faut pas oublier que l'âge moyen pour une première consommation de tabac est de dix ans et de douze pour l'alcool.

Affirmation	Faits
9. <i>Nombreux sont ceux qui consomment des drogues de façon modérée et ne sont pas des toxicomanes.</i>	<p>Il est vrai que les consommateurs ne deviennent pas tous des toxicomanes, mais peu de gens sont capables de prévoir que leur consommation va les mener à la toxicomanie. Les consommateurs modérés peuvent augmenter leur consommation et, par le fait même, le risque de dépendance lorsqu'il n'y a plus de barrières sociales ou légales pour les en empêcher.</p> <p>Bien que plusieurs personnes consomment de l'alcool modérément sans tomber dans l'ébriété, la question avec les drogues est justement l'affaiblissement des facultés, ce qui augmente les problèmes correspondants.</p>
10. <i>La consommation de tabac et d'alcool entraîne des coûts sociaux et financiers plus élevés que la consommation de drogues.</i>	<p>Beaucoup plus de gens fument du tabac et boivent de l'alcool parce que ces substances sont légales et facilement disponibles.</p> <p>Nombre de drogues illégales engendrent une grande dépendance. Les coûts sociaux et financiers qui y sont associés sont donc très élevés et augmenteraient de façon dramatique si leur consommation s'accroissait.</p>
11. <i>L'abus de drogues est une maladie et non pas un crime. Le système médical peut réglementer les toxicomanes.</i>	<p>Bien que la toxicomanie constitue également un problème médical, les recherches montrent que les approches qui réduisent l'abus de drogues exigent une intégration des modalités de prévention, de traitement et de répression ainsi que des pressions sociales et juridiques.</p>
12. <i>La consommation d'alcool et de tabac est légalisée. Il devrait en être de même pour les autres drogues.</i>	<p>Le tabac est une drogue dangereuse qui tue et nous savons ce que l'abus d'alcool peut créer comme drames. Il n'y a aucune raison d'allonger la liste. Si nous n'avons retenu aucune leçon de notre expérience avec ces substances, nous n'avons rien retenu du tout.</p>
13. <i>L'alcool et le tabac tuent beaucoup plus de Canadiens que les drogues illégales.</i>	<p>Les substances comme l'alcool et le tabac tuent plus de gens parce qu'elles sont légales et plus aisément accessibles, ce qui contribue à en augmenter la consommation. Bien qu'il ne faille pas minimiser les risques associés à ces substances légales, il ne faut pas oublier 1) que la fumée de cannabis contient plus d'agents cancérigènes que celle du tabac. Selon une étude récente de la Fondation pulmonaire britannique (Actualité, février 2003, www.lunguk.org/news/index) trois joints causent autant de dommages aux poumons que vingt cigarettes et 2) qu'une étude canadienne réalisée en 1996 sur des échantillons de sang prélevés sur des conducteurs impliqués dans des accidents de la route graves ou mortels a découvert des traces de drogues autres que l'alcool dans les proportions suivantes : cannabis 46,7 %, stimulants (comme la cocaïne) 19,3 % et opiacés 15,2 % des cas. Nous savons que depuis 1996 il y a eu une augmentation marquée de consommateurs de cannabis et que l'on consomme de plus en plus jeune.</p>

Affirmation	Faits
<p>14. <i>La prohibition des drogues est semblable à la prohibition de l'alcool au début du siècle.</i> <i>Tout comme la prohibition de l'alcool, celle des drogues ne fonctionne pas.</i></p>	<p>Les drogues illégales et celles engendrant la dépendance n'ont jamais été socialement acceptées au Canada. La prohibition des drogues est donc différente. Les gens désirent encore respecter la loi. Le caractère illégal des drogues a encore un puissant effet dissuasif qui, s'il est enlevé, entraînerait une augmentation de la consommation.</p>
<p>15. <i>Les droits de la personne et les libertés individuelles sont essentiels à l'ordre social.</i> <i>Les gens devraient avoir le droit de consommer des drogues si tel est leur désir.</i></p>	<p>Il faut établir un équilibre entre les libertés et les responsabilités individuelles. Les partisans de cette mesure passent sous silence les conséquences morales de la légalisation. Avec des prix moins élevés et une plus grande accessibilité, la consommation de drogues augmenterait, particulièrement chez les éléments les plus vulnérables de la société : les jeunes, les travailleurs mal rémunérés et les chômeurs chroniques. Comme la dépendance croît avec l'usage, les consommateurs deviennent esclaves de la drogue elle-même, ce qui les empêche de trouver un emploi valorisant, d'avoir des relations affectives stables ou d'exercer plusieurs de leurs droits. Leur toxicomanie les poussent souvent à poser des actes qui hypothèquent leur liberté.</p>
<p>16. <i>La consommation de drogues est un crime sans victime.</i> <i>Chacun est libre de faire ce qu'il veut avec son corps.</i></p>	<p>Les drogues sont dangereuses et mettent en danger la santé, la sécurité et le bien-être non seulement des consommateurs mais aussi de <u>tous</u> les citoyens.</p> <p>Les consommateurs sans travail deviennent un fardeau pour leur famille ou la société ou les deux et sont souvent impliqués dans des activités criminelles. Ceux qui travaillent voient baisser leur productivité et augmenter leur absentéisme, leurs frais médicaux et d'assurance-maladie ainsi que les risques d'accident tant au travail qu'à l'extérieur.</p> <p>Lorsqu'un conducteur sous l'influence d'une substance illégale tue quelqu'un, est-ce un crime sans victime ? Lorsqu'un toxicomane est abusif, violent ou négligent envers sa famille, est-ce un crime sans victime ?</p>
<p>17. <i>Les politiques de contrôle des drogues ont une incidence négative disproportionnée dans les communautés défavorisées.</i></p>	<p>Certains quartiers et régions au pays sont infestés par la drogue et les crimes qui y sont reliés. Ce sont ces endroits qui attirent l'attention des médias.</p> <p>Les lois sont faites pour protéger tout le monde. Si elles ont une incidence disproportionnée sur un groupe quelconque, la question devrait être réglée dans son contexte et non par voie de législation.</p> <p>L'abus de drogue en zones urbaines est une manifestation d'autres problèmes, lesquels ne se régleront pas en légalisant les drogues.</p>

Affirmation	Faits
<p>18. <i>Même si la marijuana n'est pas légalisée pour le grand public, il faut au moins permettre aux malades d'en bénéficier afin d'alléger leurs souffrances.</i></p>	<p>Aucune association médicale au Canada ne reconnaît la marijuana à l'état brut comme médicament et la plupart l'ont rejetée entièrement.</p> <p>À l'heure actuelle, la communauté médicale est d'avis que les risques l'emportent sur les avantages.</p>
<p>19. <i>Il en coûte trop cher pour appliquer les lois antidrogue.</i></p>	<p>Il en coûte davantage de <u>ne pas</u> les appliquer. Les hospitalisations, les crimes, les prestations sociales, les pertes de productivité, les accidents, le décrochage scolaire, le syndrome de toxicomanie foetale et les bébés souffrant de dépendance au crack sont quelques-uns des coûts énormes que la société doit payer.</p> <p>Bien que des lois antidrogue ou criminelles plus strictes soient peu susceptibles de dissuader les toxicomanes chroniques, on peut accroître les ressources allouées à la thérapie sans pour autant légaliser les drogues.</p> <p>Par ailleurs, si les drogues étaient légalisées pour les adultes mais pas pour les adolescents, les coûts associés aux enquêtes sur le trafic et le marché noir ne disparaîtraient pas car les jeunes continueraient d'être sollicités.</p>
<p>20. <i>L'argent dépensé pour contrôler les drogues devrait être affecté à d'autres initiatives. L'argent pourrait servir au traitement des toxicomanies et à la sensibilisation aux méfaits de la drogue.</i></p>	<p>Il n'y a pas de réponse unique au problème de la drogue. La répression est efficace lorsque les lois sont claires, appliquées uniformément et appuyées par la population. La sensibilisation et les thérapies sont aussi importantes et doivent être financées sur une longue période pour être efficaces. Aucune de ces trois approches ne peut à elle seule régler le problème. Mais il est clair qu'il faut investir davantage en prévention si l'on préconise une approche équilibrée.</p> <p>La prévention et les thérapies peuvent prévenir le problème. Elles sont efficaces par rapport à ce qu'elles coûtent et réduisent le nombre de cas de justice pénale.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs toxicomanes refusent tout traitement à moins d'y être forcés par la justice pénale.</p>

Affirmation	Faits
<p>21. <i>La société profiterait des taxes levées sur les drogues à la suite de leur légalisation.</i></p>	<p>Les revenus générés par les taxes sur les drogues seraient rapidement engloutis par la hausse des coûts sociaux. Les répercussions financières sont nombreuses : érosion de l'assiette fiscale, augmentation des coûts sociaux et des coûts de traitement, dégradation sociale, violence et désagrégation familiales, hausse du nombre d'accidents.</p> <p>Les taxes feraient grimper le coût des drogues et seraient improductives comme l'exemple de la contrebande des cigarettes l'a démontré.</p> <p>Les taxes sur les deux drogues légales, le tabac et l'alcool, sont loin de compenser les coûts sociaux, lesquels sont de 9 milliards de dollars par année pour le tabac et de 7 milliards pour l'alcool. (Étude du CCLAT)</p>
<p>22. <i>Les cafés d'Amsterdam sont un modèle de milieu contrôlé où les jeunes Européens peuvent consommer de la marijuana.</i></p>	<p>Amsterdam est aujourd'hui une des capitales européennes de la délinquance urbaine et un havre pour les toxicomanes. L'accroissement de l'offre et la baisse des prix qui s'en est suivie (jusqu'à 75 %) est responsable de la hausse du nombre de toxicomanes chroniques. Le crime organisé s'est emparé du trafic de la marijuana dans les cafés et en profite pour vendre d'autres drogues illégales aux clients.</p> <p>Lors d'un vote tenu dans la ville de Hulst (Pays-Bas), la population s'est prononcée à 96 % contre la politique de tolérance et pour la fermeture des cafés. Par conséquent, le maire de Hulst a fermé tous les cafés de sa ville et a pris la tête d'un mouvement visant à convaincre les autres maires de faire de même.</p>

Au-delà de ces affirmations nous pourrions pousser la réflexion plus loin. En effet, Santé Canada et ses partenaires définissent la santé dans les termes suivants : « La santé ne constitue pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité ; il s'agit d'un état de bien-être mental, social et physique. La santé reflète aussi bien le contexte social, politique et économique que l'état biologique des personnes. Les recherches indiquent que les facteurs clés suivants influent sur la santé de la population : revenu, situation sociale, réseaux de soutien social, éducation, emploi et conditions de travail, environnement physique, état biologique et bagage génétique, hygiène personnelle, capacité d'adaptation, développement sain durant l'enfance, qualité des services de santé, sexe et culture. »

Notre stratégie repose sur un certain nombre de principes clés : réduction simultanée de l'offre et de la demande ; prévention ; formation de partenariats multisectoriels ; reconnaissance des différences dues au sexe, à la culture ou à l'âge ; participation de groupes cibles à des recherches ou à des programmes portant sur les déterminants de la santé et sur les causes fondamentales de l'abus d'intoxicants ; ciblage des dirigeants des organisations criminelles qui sont engagées dans le commerce des stupéfiants à l'échelle nationale et internationale ; et diverses autres mesures. Tous les organismes fédéraux qui participent à la lutte antidrogue sont responsables devant les Canadiens de l'exécution de leurs fonctions.

Quoi qu'il en soit, limiter la fonction du policier au maintien de l'ordre et à la répression de la criminalité

constituerait une conception simpliste de la réalité. Nous favorisons l'adoption d'une approche équilibrée qui permet de réduire les effets néfastes de l'usage des drogues en limitant l'offre et la demande de drogues illicites, par une approche intégrée de prévention, de sensibilisation, de répression, de réhabilitation et de recherche.

Quant à notre fonction de répression de la criminalité, elle est essentielle au maintien de l'ordre public et elle permet d'exprimer concrètement la désapprobation de la société à l'égard des drogues. La réduction de l'offre crée des conditions propices à la prévention et permet de réduire l'incidence de l'une des principales causes de la toxicomanie chez les jeunes, soit la disponibilité.¹

De nombreuses études montrent que la criminalité conduit à la toxicomanie et, inversement, que la consommation de drogues contribue à l'accroissement de la criminalité. Les drogues ont des effets pharmacologiques graves ; ainsi, il a été établi que 50 % des détenus fédéraux au Canada avaient consommé des drogues au moment de commettre leurs délits.²

La lutte antidrogue n'a rien d'une guerre. Ce mot a été véhiculé par la presse américaine. Le Canada n'est pas sur un pied de guerre. Le pays cherche plutôt à amener la police, les professionnels de la santé, les éducateurs et les parents à coordonner leurs efforts afin d'atténuer les effets de la consommation et de l'abus d'intoxicants sur les personnes visées et leur entourage. Au lieu de « partir en guerre » contre les consommateurs de drogues, nous appliquons plutôt le principe de la prévention en réduisant la demande et la disponibilité. Cependant, comme les drogues sont déjà répandues dans notre société, il nous faut bien sûr réagir à cette situation, tout comme le font les professionnels de la santé, en dirigeant les toxicomanes vers des centres de traitement. On a cru à tort que la police faisait la guerre aux consommateurs de drogues. Notre objectif actuel et futur consiste plutôt à combattre les responsables aux niveaux intermédiaires et supérieurs au sein des organisations criminelles engagées dans le trafic des stupéfiants.

Il importe de sensibiliser davantage la population aux effets néfastes des drogues sur l'utilisateur et sur la société en général ; le fait pour certains critiques de qualifier d'alarmistes des données scientifiques éprouvées rend un fort mauvais service à la population. Pour comprendre la nature réelle de la politique antidrogue canadienne, les citoyens doivent pouvoir obtenir des renseignements exacts sur la toxicomanie et sur la situation actuelle au Canada, notamment en ce qui a trait à la drogue illicite la plus populaire au pays, la marijuana.

Selon deux spécialistes en toxicomanie, M. Avram Goldstein, D. Ph., et son collègue canadien, M. Harold Kalant, D. Ph., « Si l'on procède à une simple analyse coûts-avantages fondée sur des données pharmacologiques, toxicologiques, sociologiques et historiques, on en arrive à la conclusion que l'élimination de l'interdiction frappant actuellement les drogues illicites porterait, selon toute vraisemblance, plus d'inconvénients que d'avantages. Les drogues psychotropes procurent sans doute bien-être et détente à des millions de personnes, mais ces substances peuvent aussi causer des torts immenses aux usagers et à la société dans son ensemble. »³

La presse écrite et électronique joue un rôle crucial dans l'éducation de la population ; les médias constituent d'ailleurs, à certains moments, la première et unique source d'information des jeunes sur des sujets importants.

1. Adlaf, Ivis, Smart et Walsh, Ontario Student Drug Use Survey, 1977-1997, Fondation de la recherche sur la toxicomanie.

2. Conseil national de la prévention du crime, 1997.

3. D' Avram Goldstein et D' Harold Kalant, *Drug Policy: Striking the Right Balance*, 1990.

Partout au pays, les citoyens font preuve de sagesse en souscrivant au principe selon lequel *l'éducation d'un enfant est la responsabilité de l'ensemble de la collectivité*. Les normes morales et sociales définies par les parents, les amis, les journalistes, les éducateurs et les personnages publics influent fortement sur l'orientation de l'enfant. Dans le but d'accroître l'efficacité de nos mesures de prévention, il y aurait peut-être lieu d'aller au-delà de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique dans nos écoles, pour offrir à nos jeunes des programmes de préparation à la vie active. La collaboration des éducateurs, des parents et des citoyens en vue d'offrir une telle préparation aux enfants constitue une condition essentielle au succès des mesures visant à influencer sur divers aspects de la vie des adolescents et de leur future vie d'adulte, notamment à leur donner les moyens de résister à la tentation de consommer des drogues psychotropes.⁴

En conclusion, la pensée suivante, formulée par John Stuart Mill, libre-penseur célèbre, illustre bien l'importance de prendre en considération les coûts économiques et sociaux de la toxicomanie lorsque l'on élabore une politique sur les drogues : « Personne n'est complètement isolé du reste du genre humain ; une personne ne peut empêcher que les torts graves ou permanents qu'elle s'inflige à elle-même aient des conséquences au moins sur son entourage, et souvent bien au-delà.⁵ . »

4. Daniel Goleman, *L'intelligence émotionnelle*, 1997.

5. John Stuart Mill, *On Liberty* (écrit originairement en 1859).